

L'insertion des jeunes deux ans après une formation de niveau CAP à BTS en lycée professionnel

INSERJEUNES
SYSTÈME D'INFORMATION PORTÉ PAR LA DEPP ET LA DARES

46 % poursuivent leurs études

54 % sortent de formation

Lycéens professionnels sortis d'études en 2019

En emploi salarié privé à + 6 mois + 12 mois + 18 mois + 24 mois

41 %

44 %

48 %

56 %

42 %

50 %

50 %

51 %

Lycéens professionnels sortis d'études en 2018

54 % sortent de formation

46 % poursuivent leurs études

Lycéens professionnels sortis d'études en 2019

Une progression de l'emploi salarié privé

6 mois 12 mois 18 mois 24 mois

après la sortie d'études en 2019

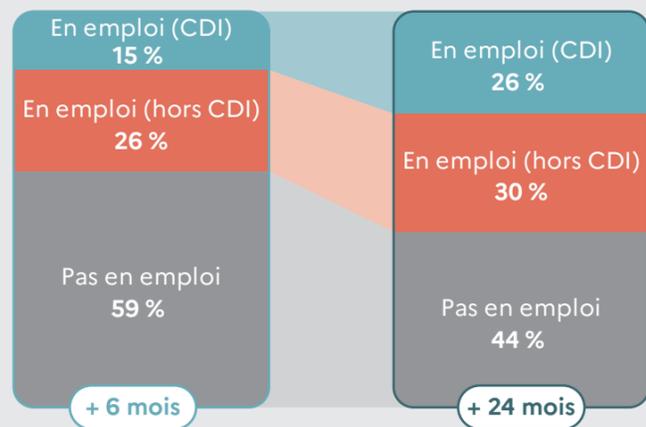
Selon le diplôme



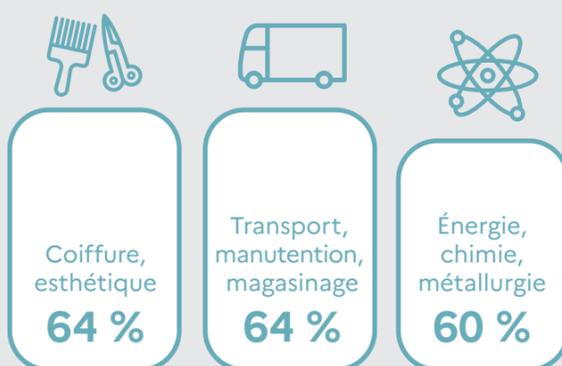
Selon le sexe



L'emploi en CDI progresse entre 6 et 24 mois



Les meilleurs taux d'emploi à 24 mois



Entre 6 et 24 mois après la sortie d'études, l'emploi à temps complet progresse de 8 points et concerne 82 % des emplois salariés. (+ 6 points dans la cohorte 2018)



Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, 9 % des lycéens ont repris des études un an après leur sortie d'études. (7 % pour la cohorte 2018)



13 % des lycéens professionnels sont en emploi chez le même employeur à 6, 12, 18 et 24 mois après leur sortie d'études. (13 % pour la cohorte 2018)